



LES VOYAGES
La Libre

AFRIQUE DU SUD

**Entre rails d'exception et horizons
grandioses**

La Libre Evasion

Du 29 octobre au 14 novembre 2026




Preference

LORS DE CE CIRCUIT DÉBUTANT AUX CHUTES VICTORIA ET S'ACHEVANT AU CAP, VOUS PARTIREZ À LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE AUSTRALE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ.

Vous admirerez la puissance spectaculaire des chutes avant de rejoindre Johannesburg à bord du mythique Rovos Rail pour 3 nuits d'exception. À travers les paysages changeants, vous profiterez du confort raffiné et de l'atmosphère feutrée de ce train légendaire reliant Victoria Falls à Johannesburg.

*Vous vous envolerez ensuite vers George et longerez de superbes panoramas côtiers avant de découvrir la célèbre **route des vins**, entre domaines réputés et vallées verdoyantes. Puis vous rejoindrez le spectaculaire **Cap de Bonne-Espérance**, à la croisée de l'océan Atlantique et de l'océan Indien, avant de conclure votre voyage au Cap, ville vibrante entre mer et montagne, point final d'un itinéraire riche en contrastes et en émotions.*

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

EXPERIENCES UNIQUES

Une traversée hors du temps à bord du légendaire Rovos Rail

Croisière au coucher du soleil sur le fleuve Zambèze

VISITES

Un itinéraire d'exception entre océans, vignobles et grands espaces sauvages

SAISON

La saison idéale pour découvrir l'Afrique australe

LOGEMENT

*Établissements de charme alliant confort et élégance dont **3 nuits d'exception à bord du légendaire Rovos Rail***

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles par La Libre / Preference

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel (-1.000 €) pour toute inscription avant le 15/08 soit : 11.995 € par personne



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

JEUDI 29 OCTOBRE

BRUXELLES ✈️ ADDIS-ABEBA

En soirée, départ de Bruxelles Zaventem en direction d'Addis-Abeba avec la compagnie Ethiopian Airlines.

VENDREDI 30 OCTOBRE

ADDIS-ABEBA ✈️ VICTORIA FALLS

En début de matinée, arrivée à Addis-Abeba en zone de transit.

Connexion à destination de Victoria Falls avec la compagnie aérienne Ethiopian Airlines.

Arrivée à **Victoria Falls** en milieu de journée et accueil par votre guide local francophone.

Transfert vers votre hôtel, Ilala Lodge 4*+, situé en plein centre de Victoria Falls.

Après-midi libre pour se reposer des fatigues du voyage et profiter des installations du lodge.

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'effectuer un survol des chutes Victoria en hélicoptère (en option).

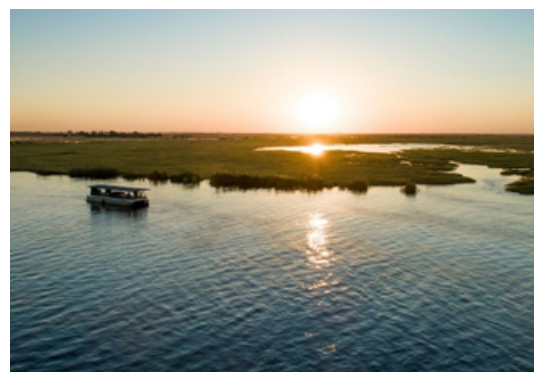
L'itinéraire survol le fleuve Zambèze et le parc national du Zambèze. Une expérience inoubliable offrant des points de vue spectaculaires et une opportunité photographique unique.

En fin d'après-midi, vous embarquez pour une **croisière avec dîner au coucher du soleil sur le fleuve Zambèze**.

Depuis le bateau, des crocodiles, des hippopotames et des oiseaux marins seront observables sous un magnifique coucher de soleil. Dans cette atmosphère extraordinaire, un dîner de 6 plats sera servi.

Retour à l'hôtel.

Nuitée à l'hôtel Ilala Lodge 4*+ (2 nuits - chambre Deluxe).





SAMEDI 31 OCTOBRE

CHUTES VICTORIA – PARC NATIONAL ZAMBEZE

Après le petit déjeuner, départ pour la découverte guidée des plus spectaculaires chutes d'eau au monde, **les Chutes Victoria**.

*À la frontière entre le Zimbabwe et la Zambie, le fleuve Zambèze se jette sur plus de 100 mètres de haut et 1,7 km de largeur à un débit de 250 millions de litres d'eau par minute. **Inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, elles font aujourd'hui partie des chutes les plus célèbres au monde.***

La tribu Kololo, qui vivait dans la région, les appelait « Mosi-oo-Tunya » - « La fumée qui tonne » - en raison de l'immense jet d'eau et du bruit incroyable causé par les chutes d'eau. Les chutes Victoria sont également connues pour être le plus grand rideau d'eau tombant au monde, si l'on tient compte de sa largeur et de sa hauteur.

Cette excursion se déroule au sein du parc national de Victoria Falls, où 16 points de vue sont répartis le long de sentiers bien aménagés qui longent la falaise.

Depuis ce côté, vous pourrez observer jusqu'à 75% du débit total des chutes, offrant une expérience à la fois visuelle et sonore absolument saisissante, notamment en saison des hautes eaux. Les sentiers traversent une forêt tropicale dense, nourrie en permanence par les embruns des chutes, créant un environnement ombragé et rafraîchissant propice aux rencontres avec singes et oiseaux. Les vues sur les "Main Falls", "Horseshoe Falls" et "Devil's Cataract" sont parmi les plus impressionnantes.

Déjeuner dans un restaurant panoramique perché sur les hauteurs des gorges de Batoka au fond desquelles coule le Zambèze.

En après-midi, embarquement à bord d'un véhicule 4x4 jusqu'au coucher du soleil pour un **safari dans le parc national du Zambèze**.

Fondé en 1983, le parc national du Zambèze se situe en amont des Chutes Victoria. D'une superficie de 4092 km², il est surtout caractérisé par la diversité de sa faune et de sa flore.

Découverte de 57.000 hectares de nature sauvage abritant de nombreuses espèces comme des éléphants, des buffles, des lions, des léopards, des koudous ou encore des antilopes.

Dîner sur les rives paisibles du fleuve Zambèze, installé sur une élégante terrasse en bois surélevée face au fleuve, dans l'atmosphère sauvage du Parc national du Zambèze.

Retour à l'hôtel et nuitée.

DIMANCHE 1 NOVEMBRE

VICTORIA FALLS HWANGE

Dans la matinée, départ pour une **visite guidée du mythique pont de Victoria Falls**.

Inauguré en 1905, le Victoria Falls Bridge relie le Zimbabwe à la Zambie au-dessus des gorges spectaculaires du Zambèze. Construit à l'époque coloniale dans le cadre du projet ambitieux du « Cape to Cairo Railway », ce chef-d'œuvre d'ingénierie offre aujourd'hui l'un des panoramas les plus impressionnants sur les chutes et le canyon.

Accompagnés d'un guide expert, découverte de l'histoire fascinante de sa construction, des anecdotes liées à Cecil Rhodes et aux débuts du tourisme dans la région, ainsi que des détails techniques de cette structure emblématique. La visite permet également d'accéder à des points de vue privilégiés habituellement fermés au public.

Depuis le pont, vue saisissante sur le rideau d'eau des Chutes Victoria, les gorges du Zambèze et, selon la saison, les rapides tourbillonnants en contrebas.

Déjeuner au restaurant de l'hôtel.

Dans l'après-midi, **embarquement à bord du Rovos Rail pour une traversée inoubliable de 4 jours / 3 nuits entre les mythiques Chutes Victoria et la capitale sud-africaine, Pretoria**.

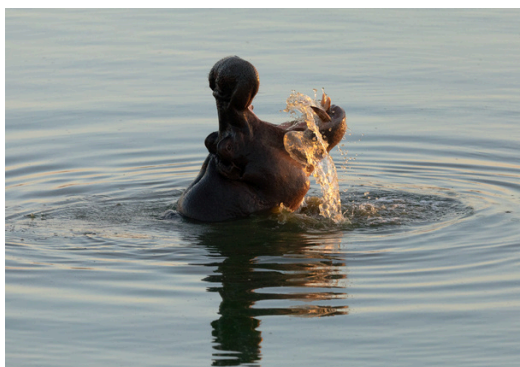
Ce voyage d'exception allie le charme du train d'époque à la découverte des plus beaux paysages du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, entre safaris, nature et élégance d'un autre temps.

Après l'installation dans votre suite, rendez-vous dans le wagon-lounge ou le wagon d'observation à l'arrière du train pour admirer les premiers paysages au coucher du soleil.

Dîner à bord du train faisant route vers Malindi.

Nuitée à bord.





LUNDI 2 NOVEMBRE

HWANGE BEITBRIDGE

Après un réveil matinal et un petit déjeuner continental, départ pour un **safari dans le parc national de Hwange**.

La Wankie Game Reserve, fondée en 1928 à l'initiative d'un jeune ranger de 22 ans, Ted Davidson, devient le parc national de Hwange en 1949. Au début du 19^e siècle, ces territoires désertiques étaient réservés à la chasse des rois Ndebele. A l'arrivée des Européens, les terres sont alors dévolues à l'élevage et la chasse s'intensifie au point de décimer les populations d'animaux. Faute de faune et de terres arables, ces vastes étendues à la frontière du Botswana et situées à l'extrémité nord-est du désert du Kalahari sont peu à peu abandonnées. C'est alors qu'intervient Ted Davidson. Dans cette région semidésertique dépourvue de rivière et de lacs, il a l'idée de faire creuser des points d'eau alimentés par des pompes afin de faire revenir les animaux. Ted Davidson consacra 30 ans de sa vie à l'aménagement du parc !

*Désormais, avec 1,4 million d'hectares, le parc national de Hwange est le plus grand du Zimbabwe et un des plus connus d'Afrique grâce à sa **population d'éléphants estimée à environ 40 000 individus**. On y dénombre 107 espèces de mammifères et plus de 400 espèces d'oiseaux, dont 40 sortes de rapaces différentes. Parmi les animaux présents : le léopard, le rhinocéros, le lycaon, le guépard, la hyène brune, l'otocyon, l'hippotrague, le rhinocéros, le grand koudou et l'impala, sans oublier le lion.*

Retour à bord pour un déjeuner gastronomique servi pendant que le train roule entre Dete et Gwaai, sur l'une des plus longues lignes droites de chemin de fer au monde (114 km).

Le convoi passe ensuite par Bulawayo, capitale du Matabeleland et cœur industriel du pays, avant de poursuivre à travers la région des baobabs.

Thé et pâtisseries servis dans les wagons-lounge et d'observation, suivis d'un dîner élégant pendant que le train se dirige vers la frontière de Beitbridge.

Nuitée à bord.

MARDI 3 NOVEMBRE

BEITBRIDGE PRETORIA

Après un petit déjeuner complet, le train franchit le Limpopo et entre en Afrique du Sud à Musina, tandis que le paysage change avec savanes, forêts d'acacias et petites villes au charme colonial.

Le déjeuner est servi à bord pendant que le train traverse le Tropique du Capricorne.

Dans l'après-midi, poursuite du convoi vers Warmbaths (Bela-Bela), connue pour ses sources thermales, puis Nylstroom, que les pionniers voyaient autrefois comme la source du Nil. Vous pourrez admirer la vue sur l'escarpement où le Highveld plonge vers la plaine.

Thé de l'après-midi, puis dîner à bord pendant le trajet vers Pyramid, au nord de Pretoria.

Nuitée à bord.





MERCREDI 4 NOVEMBRE

PRETORIA – JOHANNESBURG – SOWETO

Après le petit déjeuner, arrivée à la gare privée de Rovos Rail (Capital Park) à Pretoria et accueil par votre guide local francophone.

Découverte du site des **Bâtiments de l'Union** (Union Buildings), qui abritent les bureaux présidentiels où a eu lieu la cérémonie d'investiture du président Mandela le 10 mai 1994.

Ensuite, départ pour **Johannesburg**, capitale économique de l'Afrique du Sud.

Située sur les hautes terres centrales d'Afrique du Sud, à 1 700 mètres d'altitude, Johannesburg doit sa localisation aux mines d'or du Witwatersrand découvertes en 1886. Ville minière, puis industrielle, c'est aujourd'hui une métropole tertiaire, capitale de la province du Gauteng.

Johannesbourg est la plus grande ville d'Afrique du Sud avec plus de 4,4 millions d'habitants. Elle est également la demeure du township de Soweto, où deux lauréats du prix Nobel de la paix ont vécu dans la même rue : Nelson Mandela et Desmond Tutu.

Visite de la **maison de Mandela**.

C'est dans cette maison que Nelson Mandela s'installa avec sa première femme en 1946. C'est également dans cette maison qu'il se sentit enfin libre après sa libération en 1990.

Déjeuner buffet de plats typiques du township.

Ensuite, visite du **musée de l'Apartheid**.

Le musée retrace entièrement la période de l'Apartheid de 1948 à 1994. L'exposition permanente, conçue par une équipe de réalisateurs et d'historiens, restitue cette période d'oppression à travers 22 pièces mêlant photos, vidéos et textes, offrant un témoignage essentiel pour le travail de mémoire.

Dîner dans un restaurant local.

Nuit au DaVinci Hotel 5*, situé en plein cœur de Nelson Mandela Square (1 nuit).

JEUDI 5 NOVEMBRE

JOHANNESBURG ✈ **GEORGE – KNYSNA**

Le matin, transfert vers l'aéroport de Johannesburg. déjeuner dans l'avion.

Vol domestique pour **George**.

Arrivée à George, accueil à l'aéroport et route pour la petite ville balnéaire de **Knysna**, ville qui doit sa renommée à son lagon et l'estuaire qui débouche sur l'Océan Indien.

Ensuite, **excursion en bateau sur l'estuaire de Knysna**.

Au départ de Thesen Island, le bateau navigue d'abord sur les canaux paisibles où vit le rare hippocampe de Knysna, avant de rejoindre l'estuaire. En chemin, vous pouvez apercevoir des phoques à Monkey Point ainsi qu'une variété d'oiseaux, notamment des oies égyptiennes et des martins-pêcheurs africains installés sur les bancs de sable.

La croisière offre également de belles vues sur Brenton on Lake et sur les emblématiques Knysna Heads, ces deux impressionnantes falaises rocheuses qui séparent le lagon de l'océan Indien. Vous longez enfin de superbes plages propices à la baignade et à la détente avant de revenir au point de départ. Une sortie idéale pour découvrir la beauté naturelle du lagon de Knysna.

Installation à l'hôtel **Pezula Nature Retreat 5*** (2 nuits - chambre Eco Sky Large).

Dîner et nuitée à l'hôtel.





VENDREDI 6 NOVEMBRE

PLETTENBERG BAY – P.N. DE LA ROUTE DES JARDINS – THE CRAGS – KNYSNA

Après le petit déjeuner, départ pour une journée dédiée à la **découverte de Plettenberg Bay et ses alentours**.

Surplombant l'Océan Indien, Plettenberg Bay est une petite ville balnéaire tranquille, charmante avec de belles plages, une péninsule rocheuse qui contient la réserve naturelle de Robberg, un lagon et une imposante forêt indigène. Entouré par des réserves et parcs naturels, Plettenberg Bay est un paradis pour les amoureux de la nature et une destination privilégiée pour profiter d'un peu de farniente en bord de mer.

Entrée dans le **parc national de la Route des Jardins** (section Tsitsikamma).

Tsitsikamma est un mot khoïkhoï qui signifie "lieu avec beaucoup d'eau". Le parc comprend 80 km de côte rocheuse avec des paysages spectaculaires visibles depuis des ponts suspendus.

Déjeuner tapas dans un domaine viticole de la Route des Jardins.

Dans l'après-midi, visite de **Monkeyland**.

Le Monkeyland est un sanctuaire de primates qui a ouvert ses portes en 1998 dans le but de réhabiliter et remettre en liberté des primates qui ont été enfermés en cage ou "domestiqués". Ce projet d'écotourisme accueille 15 différentes espèces de primates dont des lémuriers et capucins. Une visite au cœur du sanctuaire vous emmène parmi les primates et sur le pont suspendu le plus long d'Afrique du Sud.

Continuation avec la visite de **Birds of Eden**.

Birds of Eden est un dôme qui surplombe 2 hectares de forêt primaire et permet d'observer plus de 3500 espèces d'oiseaux qui vivent dans ce sanctuaire. Le site a été créé en 1995 pour protéger de nombreuses espèces d'oiseaux africains.

En soirée, dîner dans un restaurant local.

Nuitée l'hôtel.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

KNYSNA – OUDTSHOORN – SWELLENDAM

Dans la matinée, route pour **Oudtshoorn**, capitale de la région du **Petit Karoo** particulièrement reconnu pour ses fermes d'élevage d'autruche.

Découverte des **grottes Congo**.

Son nom vient d'un mot Khoe-San qui signifie "lieu humide". Ces grottes abritent de très belles chambres avec des formations rocheuses impressionnantes qui datent de plusieurs millions d'années.

Ensuite, visite de la **ferme d'élevage d'autruches Highgate**.

Découverte de la plus grande espèce d'oiseau vivant, avec visite de la salle d'incubation des œufs et découverte de l'anatomie des autruches, possibilité de les nourrir à la main, et découverte des métiers liés aux plumes, au cuir et à l'artisanat sur les œufs, où tout s'utilise et rien ne se jette.

Déjeuner à la ferme, avec des produits locaux.

Dans l'après-midi, départ pour la petite ville de **Swellendam**.

Swellendam fut fondée en 1745 (ce qui en fait la 3ème plus vieille ville d'Afrique du Sud après Le Cap et Stellenbosch) et est située au pied des Monts Langeberg à mi-chemin entre Le Cap et George. Ses rues sont bordées de chênes et de constructions anciennes admirablement conservées. L'agriculture (l'élevage de moutons et de bétail, la culture de céréales et de fruits) est la ressource principale de cette localité.

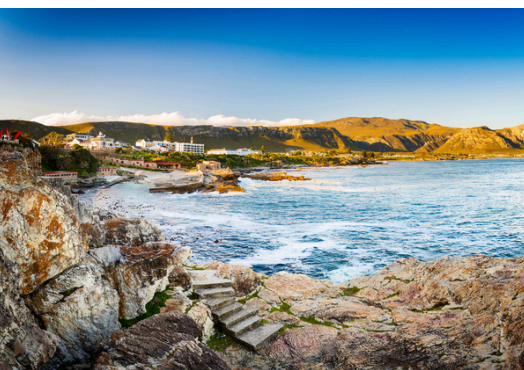
En chemin, visite de **Calitzdorp** la « capitale » du porto en Afrique du Sud. Cette petite bourgade est un monde à part qui donne l'impression que le temps s'est arrêté.

Dégustation de portos et de muscats au **domaine de Boplaas**.

Installation dans une maison d'hôtes de Swellendam, Schoone Oordt Country House 5* (1 nuit).

Dîner et nuitée à la maison d'hôtes.





DIMANCHE 8 NOVEMBRE

SWELLENLUNDAM – HERMANUS – KLEINMOND

Le matin, départ pour **Hermanus**, petit village situé au bord de la baie Walker dans l'Océan Atlantique.

En saison, de juin à novembre, Hermanus est considérée comme le meilleur point d'observation terrestre des baleines au monde. Il arrive parfois que les baleines franches australes apparaissent à quelques mètres des côtes.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ pour une **sortie en bateau dans Walker Bay à la découverte des baleines franches australes.**

Chaque année pendant l'hiver austral, les baleines remontent depuis l'Antarctique vers des eaux plus tempérées le long des côtes sud-africaines. Ces géants de l'océan peuvent peser jusqu'à 40 tonnes ! À bord, un guide spécialiste des baleines interprétera la vie marine rencontrée en route et vous donnera un aperçu du comportement des baleines.

Le bateau peut s'approcher des baleines jusqu'à 50 mètres, il se stationne ensuite pour les observer. Les baleines, qui sont des créatures naturellement curieuses, s'approchent parfois d'elles-mêmes jusqu'au bateau.

Installation, dîner et nuitée à l'Arabella Hotel & Spa 5*, offrant une vue imprenable sur les paysages spectaculaires de l'Overberg (1 nuit - chambre Deluxe Premium).

LUNDI 9 NOVEMBRE

HERMANUS – FRANSCHHOEK – STELLENBOSCH

Après le petit déjeuner, départ pour le **village de Franschhoek, capitale gastronomique sud-africaine**, au cœur de la région des vignobles.

Située au cœur du Cap-Occidental, la région compte plus de 48 domaines produisant principalement des vins rouges, blancs et des vins pétillants de méthode traditionnelle. L'implantation des huguenots français au 17^e siècle a contribué au développement de la viticulture locale. Les domaines, situés à courte distance les uns des autres, proposent des dégustations sur place et parfois des visites de caves.

Visite du **musée et mémorial des Huguenots**, qui retrace l'histoire des familles protestantes françaises qui se sont exilées en Afrique du Sud au 17^e siècle suite à la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV.

Dégustation de vins dans une propriété viticole.

Découverte des vins sud-africains produits à partir de cépages comme le Chardonnay, Cabernet Sauvignon, Chenin Blanc, Merlot, mais aussi le Pinotage, un cépage typiquement sud-africain issu du croisement du Pinot Noir et du Cinsault.

Déjeuner pique-nique dans le magnifique domaine de Mont Rochelle.

Dans l'après-midi, entrée dans le **domaine de Babylonstoren**.

Babylonstoren est à la fois une ferme en activité, un vignoble et un grand jardin botanique : c'est un endroit merveilleux pour se promener et apprécier le calme de la nature. L'endroit plaira aux petits comme aux grands !

Ensuite, route pour Stellenbosch.

Installation à l'hôtel Spier 4*, dans les vignobles de Stellenbosch (1 nuit).

Dîner et nuitée à l'hôtel.





MARDI 10 NOVEMBRE

STELLENBOSCH – LE CAP

Après le petit déjeuner à l'hôtel, découverte de **Stellenbosch**.

Stellenbosch est la deuxième plus ancienne ville d'Afrique du Sud après Le Cap. Fondée en 1679, elle séduit par son atmosphère élégante et son riche patrimoine architectural. Ses rues bordées de chênes centenaires abritent de superbes bâtiments de style Cape Dutch, reconnaissables à leurs façades blanches, leurs pignons ornés et leurs toits de chaume ou de tuiles, témoins de l'influence hollandaise au Cap.

Flânez dans le centre historique, particulièrement autour de Dorp Street, l'une des rues les plus anciennes du pays, où demeures restaurées, galeries d'art, musées et boutiques raffinées se succèdent. L'université de Stellenbosch, réputée à l'international, contribue à l'ambiance dynamique et culturelle de la ville.

Visite guidée de la **cave du domaine de Jordan** pour découvrir le processus de vinification. Dégustation vins après la visite de la cave.

Départ de la région des vignobles vers **Le Cap**.

Le Cap est une ville cosmopolite par excellence. Elle se trouve au cœur d'une des plus belles baies au monde, dominée par la célèbre Table Mountain (la montagne de la table, nom en rapport avec sa forme aplatie), un cadre époustouflant avec ses falaises qui plongent à pic dans l'océan Atlantique et ses merveilleuses plages. Sans oublier Robben Island, la gastronomie et sa vie bouillonnante, votre séjour dans la région du Cap restera un fabuleux souvenir. Le Cap est une des villes les plus importantes d'Afrique du Sud, et sans doute l'une des plus belles ! Elle est la capitale sud-africaine de l'art de vivre, de la mode et de la gastronomie.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, visite du **jardin botanique de Kirstenbosch**.

Le jardin botanique de Kirstenbosch est l'un des plus beaux jardins botaniques au monde, situé au pied de la Montagne de la Table. Fondé en 1913 pour protéger la diversité de la flore sud-africaine, le jardin est unique car seules des plantes indigènes y sont cultivées. C'est une opportunité rare d'admirer les fynbos, des plantes endémiques à la région du Cap-Occidental. Plus de 7000 espèces de plantes sont cultivées à Kirstenbosch dont de nombreuses espèces rares et menacées, comme la fleur emblématique de l'Afrique du Sud : la protea.

En fin de journée, installation à l'hôtel The Vineyard Hotel 4*, avec vue sur les jardins et Table Mountain (3 nuits - chambre Mountain Facing).

Dîner et nuitée à l'hôtel.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

LE CAP – HOUT BAY – SIMON'S TOWN – RÉSERVE NATURELLE CAPE POINT

Après le petit déjeuner, départ pour une **excursion d'une journée à la découverte de la péninsule du Cap, jusqu'au mythique Cap de Bonne-Espérance.**

Embarquement depuis le petit port de pêche d'Hout Bay pour une **excursion en bateau vers Duiker Island.**

Duiker Island est un îlot rocheux proche de Hout Bay. Il est surnommé "Seal Island", l'île aux otaries, car il abrite une importante colonie d'otaries à fourrure du Cap ainsi que des cormorans, mouettes et autres oiseaux marins. Ce tour vous permet de les observer dans leur environnement naturel sur l'île et sous l'eau, puisque le bateau dispose d'une vitre sur le fond qui vous permet d'observer ce qui se passe dans l'eau, sous le bateau.

Débarquement au port d'Hout Bay et emprunt de la **route panoramique de Chapman's Peak** entre la péninsule du Cap et la ville.

Cette route en corniche longe la façade atlantique sur 9 km et offre des points de vue à couper le souffle sur l'océan, les montagnes et la côte.

Arrêt à la **colonie de manchots de la plage des "Boulders".**

La colonie de "jackass penguins" (manchots du Cap en français) est unique par le fait qu'elle a été initiée par les pingouins eux mêmes, qui ont volontairement décidé d'occuper cette zone résidentielle et l'espace public de baignade. Ce lieu unique vous invite par le biais de pontons à les observer de très près sans entraver leur milieu naturel. Possibilité d'accéder également en plus de la passerelle d'observation à une plage adjacente où vous pouvez pique-niquer et vous baigner avec les manchots.

Déjeuner dans un restaurant local.

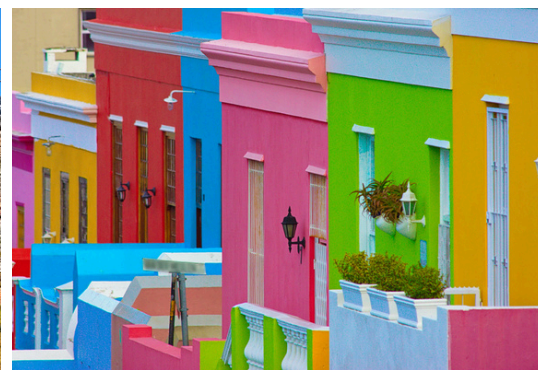
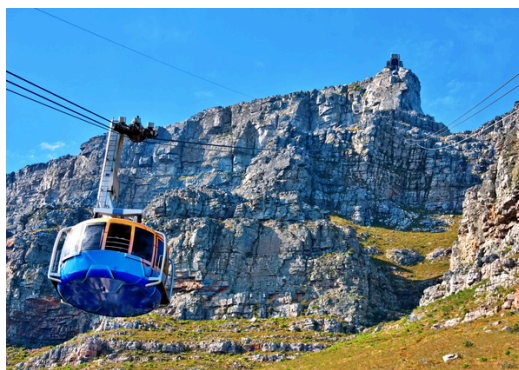
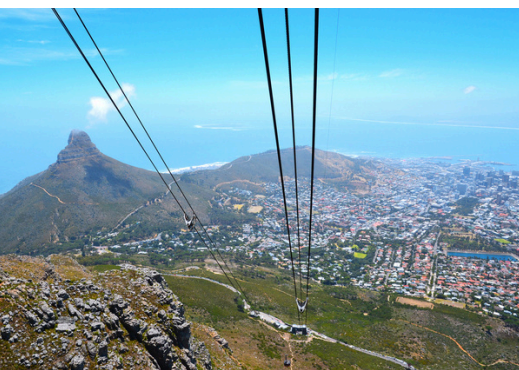
Continuation des visites avec la **réserve naturelle de Cape Point.**

La réserve abrite une multitude de plantes particulières à la région, de nombreuses espèces d'antilopes, ainsi que des babouins et des autruches. Au large du Cap de Bonne Espérance, autrefois appelé le Cap des Tempêtes, de nombreux navires de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales s'échouèrent au 17e siècle avant l'installation d'un comptoir sur la péninsule qui deviendra la ville du Cap.

En soirée, dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.





JEUDI 12 NOVEMBRE

LE CAP CENTRE VILLE ET TABLE MOUNTAIN

Après le petit déjeuner, départ pour la découverte des principaux lieux touristiques de la ville du Cap.

Ascension de la **montagne de la Table** en téléphérique.

Montée en téléphérique jusqu'au sommet de la Montagne de la Table, avec cabine tournante à 360° offrant une vue panoramique sur Cape Town, l'océan Atlantique et la péninsule. À plus de 1 000 mètres d'altitude, promenade libre au sommet pour profiter des points de vue spectaculaires sur Le Cap et sa péninsule.

Découverte du **quartier de Bo-Kaap**, avec ses maisons colorées, ses rues pavées et les appels à la prière du muezzin qui permettent au visiteur de s'imprégner de la diversité culturelle du Cap.

Le musée situé dans ce quartier historique met en valeur la culture des immigrés malais du Cap en présentant des objets du 19^e siècle ainsi que des photos retraçant la vie des habitants. La salle des prières regorge d'objets de décoration en provenance des mosquées du Cap.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, visite du **quartier et du musée District Six**.

Le District Six se réfère à une zone du Cap (officiellement appelé le sixième district municipal) qui a été déclaré "zone blanche" par le gouvernement en 1966, et plus de 60.000 personnes Noires qui y vivaient ont été forcées de se déplacer, leurs maisons démolies.

Le musée a ouvert en 1994, peu de temps après que la politique d'apartheid ait pris fin. Il retrace l'histoire de ce quartier dans cette période sombre de l'Afrique du Sud.

Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

LE CAP ✈️ ADDIS-ABEBA

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, découverte du **Victoria & Alfred Waterfront**, le célèbre front de mer du Cap, situé au bord de l'Océan Atlantique.

Ce quartier animé abrite le centre commercial Victoria Wharf, un marché artisanal aux produits locaux, ainsi qu'une grande variété de restaurants, cafés et boutiques. C'est l'endroit idéal pour profiter de l'ambiance portuaire, faire du shopping ou déguster un repas face à la mer, avec en toile de fond la majestueuse Montagne de la Table.

Temps libre pour faire vos derniers achats avant le voyage de retour.

Transfert vers l'aéroport du Cap et enregistrement au comptoir d'Ethiopian Airlines. Déjeuner libre à l'aéroport.

En milieu d'après-midi, envol vers Bruxelles via Addis-Abeba.

Arrivée en transit à Addis-Abeba en fin de soirée.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

ADDIS-ABEBA ✈️ BRUXELLES

Pendant la nuit, envol vers Bruxelles et arrivée en début de matinée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –



HEBERGEMENTS

ILALA LODGE 4+* - VICTORIA FALLS

NOMBRE DE NUITEES : 2

Situé sur la rive zimbabwéenne du fleuve Zambèze, l'Ilala Lodge bénéficie d'un emplacement privilégié à proximité des célèbres Chutes Victoria. On peut parfois y apercevoir les embruns des chutes et entendre leur grondement au loin. Des phacochères et des impalas se promènent régulièrement sur les pelouses de l'établissement.



ROVOS RAIL



NOMBRE DE NUITEES : 3

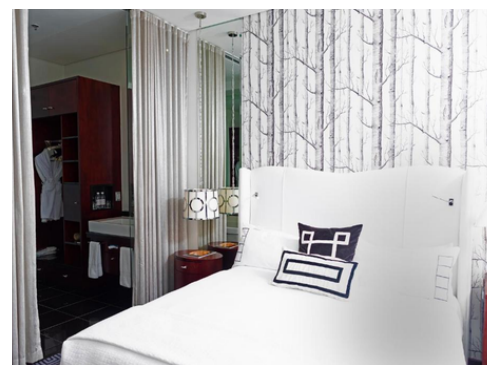
Rovos Rail est un train de luxe proposant des voyages ferroviaires à travers l'Afrique australe, au départ d'une gare privée à Pretoria. Ses trains au style vintage disposent de voitures en bois élégantes et n'accueillent pas plus de 72 passagers par trajet afin de garantir confort et exclusivité. Une voiture panoramique à l'arrière offre une vue ouverte sur les paysages.



DAVINCI HOTEL 5* - JOHANNESBURG

NOMBRE DE NUITEES : 1

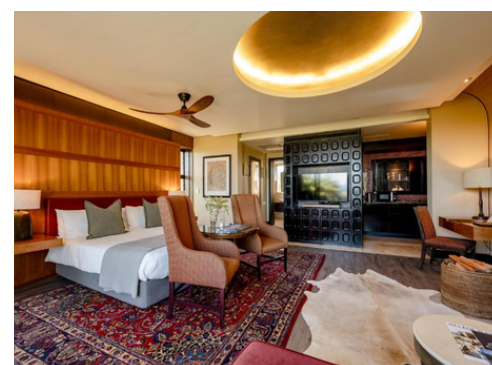
Idéalement situé sur la Nelson Mandela Square, au cœur de Sandton, l'hôtel DaVinci séduit par son architecture contemporaine et son design raffiné. Construit avec une grande attention aux détails, il abrite une collection d'art privée qui orne élégamment son entrée.



PEZULA NATURE RETREAT 5* - KNYSNA

NOMBRE DE NUITEES : 2

Pezula Nature Retreat propose de spacieuses suites et villas dotées d'un balcon ou d'une terrasse. Surplombant l'océan Indien et entouré de forêts indigènes, l'établissement bénéficie d'un cadre naturel à la fois spectaculaire et paisible. Les hébergements, élégants et raffinés, s'intègrent harmonieusement dans cet environnement préservé.



SCHOONE OORDT COUNTRY HOUSE 5* - SWELLENDAM

NOMBRE DE NUITEES : 1

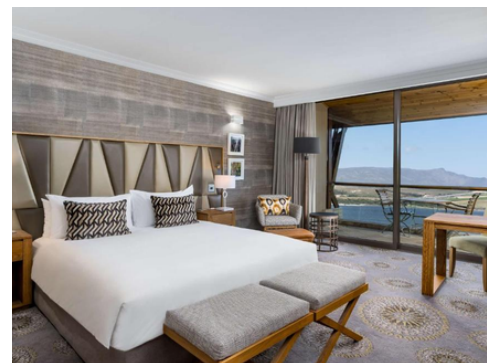
Le Schoone Oordt est une élégante maison d'hôtes victorienne situé à Swellendam, avec une piscine et un salon avec cheminée. Installé dans un manoir victorien restauré datant de 1853, l'établissement est entouré de jardins luxuriants avec piscine et roseaie. Il propose une dizaine de suites raffinées mêlant mobilier ancien et confort moderne.



ARABELLA HOTEL & SPA 5* - KLEINMOND

NOMBRE DE NUITEES : 1

Arabella Hotel & Spa est un établissement haut de gamme situé au cœur du domaine naturel de Kogelberg, face au lagon de Bot River. Il propose des chambres spacieuses et élégantes, toutes dotées d'un balcon ou d'une terrasse avec vue sur les jardins, le lagon ou le parcours de golf. L'ensemble offre un cadre paisible entre océan, montagnes et vignobles de l'Overberg.



SPIER HOTEL 4* - STELLENBOSCH

NOMBRE DE NUITEES : 1

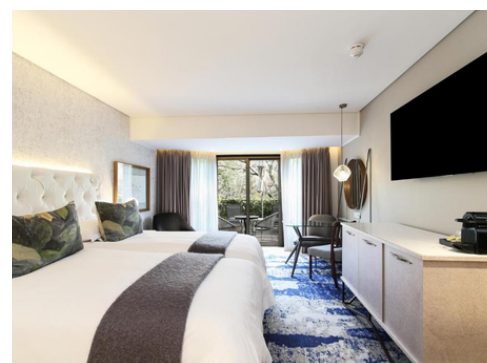
Spier Hotel est un établissement haut de gamme situé au cœur du domaine viticole de Spier, à Stellenbosch. Il propose des chambres élégantes organisées autour de jardins paysagers et de cours intérieures avec piscines.



THE VINEYARD HOTEL 4* - LE CAP

NOMBRE DE NUITEES : 3

Niché au cœur du quartier de Newlands, le Vineyard Hotel situé à l'écart de l'agitation du centre-ville. L'hôtel est entouré d'impressionnants jardins sur une propriété de presque quatre hectares. L'hôtel mêle habilement le style ancien et le contemporain pour vous offrir un séjour confortable et luxueux.



LE ROVOS RAIL

DESRIPTIF

Depuis sa création en 1989, Rovos Rail a acquis une réputation internationale pour ses voyages de classe mondiale. Les safaris en train sur mesure au cœur de l'Afrique combinent des paysages magnifiques avec le glamour et l'excitation de l'âge d'or des voyages d'agrément. Le Rovos Rail relie certaines des plus grandes destinations du continent avec une variété d'excursions hors du train. Les trains magnifiquement reconstruits et lambrissés, qui peuvent être tractés par des locomotives diesel ou électriques, transportent chacun un maximum de 72 passagers dans 36 suites superbement aménagées

Chaque train est composé de voitures-lits, de voitures-restaurants (± 42 places), d'une voiture-salon (± 26 places), d'une petite boutique de souvenirs et d'une voiture-observatoire (± 32 places) avec balcon en plein air.

Les voitures-couchettes lambrissées, remodelées et rénovées à l'état neuf, offrent toutes les commodités et le confort modernes, avec des équipements et des installations de la plus haute qualité. Les suites accueillent un ou deux passagers avec des lits doubles ou jumeaux.



VOTRE CABINE

CABINE PULLMAN (+/- 7M²)



Les Pullman accueillent un ou deux passagers et disposent d'une salle d'eau avec douche, toilettes et lavabo. Pendant la journée, les suites disposent d'un canapé confortable qui peut être converti en lit double ou en lits jumeaux (côte à côte ou couchette supérieure et inférieure) pour la soirée.

CABINE DELUXE (+/- 10M²)



Les suites Deluxe accueillent un ou deux passagers dans des lits doubles ou jumeaux et disposent de leur propre salon et d'une salle de bain avec douche, toilettes et lavabo. Un frigo-bar est rempli des boissons de bord choisies par les passagers.

CABINE ROYAL (+/- 16M²)



Les suites royales occupent chacune la moitié d'une voiture et disposent d'un salon privé et d'une salle de bain avec baignoire victorienne, douche séparée, toilettes et lavabo. Elles accueillent un ou deux passagers dans des lits doubles ou des lits jumeaux séparés. Un frigo-bar est rempli des boissons de bord choisies par les passagers.

REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport comportant deux pages vierges et qui est valable au moins 30 jours après la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.

Il faut prévoir un VISA pour le Zimbabwe : 30 \$ US par personne (sujet à modification d'ici la date d'arrivée au Zimbabwe). Les informations vous seront fournies en temps utiles.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci.

Attention, les visites des centres historiques et des sites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Les cabines à bord du Rovos sont très demandées - Afin de garantir la disponibilité, il est important de s'inscrire le plus rapidement possible si le programme vous intéresse.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

Type de cabine	Prix par personne en cabine double Presto jusqu'au 15/08	Prix par personne en cabine double A partir du 16/08	Supplément single
PULLMAN	INDISPONIBLE		
DELUXE	13.495 €	14.495 €	4.995 €
ROYAL	INDISPONIBLE		
L'OPTION HELICOPTERE	195 €		

CE PRIX COMPREND

- Les vols internationaux avec la compagnie régulière Ethiopian Airlines, en classe économique
- Le vol domestique en classe économique de Johannesburg à George
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications, à ce jour +/- 419 €)
- Le trajet en **pension complète à bord du Rovos Rail** de Victoria Falls à Pretoria (3 nuits)
- Les transferts et transports en bus climatisé
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés ou similaires
- La pension complète (restaurants locaux et hôtels) sauf le déjeuner du 13/11 à l'aéroport
- Toutes les visites et excursions mentionnées au programme
- Les services de guides locaux parlant français
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le visa pour l'entrée au Zimbabwe : 30 \$ US par personne (sujet à modification d'ici la date d'arrivée au Zimbabwe)
- Le survol en hélicoptère (en option)
- Le déjeuner du 13/11 à l'aéroport
- Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 11/03/2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: AFRIQUE DU SUD, ENTRE RAILS D'EXCEPTION ET HORIZONS GRANDIOSES

LA LIBRE EVASION - DU 29 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

☐ L'OPTION HELICOPTERE : 195 €

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

☐ L'OPTION HELICOPTERE : 195 €

TYPE DE CHAMBRE: ☐ DOUBLE (1 LIT) ☐ TWIN (2 LITS) ☐ DOUBLE (à partager) ☐ SINGLE

LE PRIX*

Cabine Pullman	INDISPONIBLE	
Cabine Deluxe	☐ PRIX PRESTO (15/08) : 13.495 € ☐ PRIX NORMAL (16/08) : 14.495 €	☐ SUPPLEMENT SINGLE : 4.995 €
Cabine Royal	INDISPONIBLE	

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : AFRIQUE DU SUD, ENTRE RAILS D'EXCEPTION ET HORIZONS GRANDIOSES

LA LIBRE EVASION — DU 29 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

☐ JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

☐ **ANNULATION (hors Covid)**

Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)

Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE.
TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 40% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 40% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **29 août 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : Afrique du Sud VLL – D.4039

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference – Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference – Travel Team (Lic. A 1652)

Rue des Francs 79, boîte 4 – 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h – 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	40 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	60 % du prix total du voyage
De 60 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®,
www.gfg.be

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.